

The logo consists of the letters 'S&D' in white, bold, sans-serif font, set against a red square background.

Groupe de l'alliance progressiste des
Socialistes & Démocrates
au Parlement européen

The background image shows a large, modern assembly hall, likely the European Parliament, filled with people seated at desks. In the foreground, a man and a woman are seen from behind, holding up a large blue flag with yellow stars, similar to the European Union flag. The flag is covered in numerous handwritten signatures in various colors. The text 'BILAN DE MANDAT' is overlaid in large white letters on the flag.

BILAN DE MANDAT

5 années de combats
communs pour
une Europe sociale,
écologique et
démocratique

BILAN DE MANDAT

**5 années de
combats communs
pour une Europe
sociale, écologique
et démocratique**



Table des matières

INTRODUCTION	6
1. NOTRE ACTION POUR UNE EUROPE PUISSANTE ET SOUVERAINE, FER DE LANCE DE LA DÉMOCRATIE ET DES DROITS HUMAINS À L'INTÉRIEUR COMME À L'EXTÉRIEUR DE SES FRONTIÈRES	10
- Soutenir l'Ukraine et construire une Europe puissante et souveraine, dotée d'une défense crédible	11
- Pour être crédible hors de ses frontières, l'Union européenne doit être un modèle en matière de démocratie...	12
- de droits humains...	13
- et placer nos principes comme nos intérêts à long terme au-dessus du commerce	14
2. NOTRE ACTION POUR UNE EUROPE MIEUX PRÉPARÉE ET PLUS EFFICACE FACE AUX CRISES SANITAIRES, CLIMATIQUES ENVIRONNEMENTALES ET ALIMENTAIRES	20
- La crise sanitaire	21
- La crise écologique	21
- Pour une Politique agricole commune au service de la biodiversité, de notre souveraineté alimentaire et des paysans européens	22
3. NOTRE ACTION POUR REMETTRE L'ÉCONOMIE AU SERVICE DES CITOYENS EUROPÉENS	26
- Des moyens pour protéger les citoyens	27
- Protéger les citoyens, c'est également définir des règles protectrices pour construire une Europe sociale	27
- Il n'y aura pas d'Europe sociale sans justice fiscale	28
- Être au service des citoyens, c'est aussi sauvegarder la politique de cohésion d'un démembrement annoncé	30
- Dans le numérique, mettre fin au Far West	31
- Mettre la banque, la finance et la monnaie au service de la transition	32
CONCLUSION : L'AVENIR DE L'UNION EUROPÉENNE	38

Introduction

Cette législature aura été marquée par des événements historiques : la pandémie du COVID-19, puis le retour de la guerre sur notre continent – avec l'agression brutale de l'Ukraine par le régime de Vladimir Poutine. Ces deux crises majeures ont signé le retour du tragique dans nos vies, redéfinissant de manière urgente et pressante les priorités de l'Union européenne, alors même que l'humanité reste menacée par le péril climatique.

Des tabous politiques ont été balayés, et d'immenses progrès ont été réalisés en matière d'intégration, dans des domaines cruciaux comme la défense, le budget ou encore l'environnement, soulignant l'absolue nécessité de construire notre autonomie stratégique.

Si la résistance ukrainienne ne gagne pas cette guerre, c'est l'Europe entière qui ne connaîtra plus la paix.

Réaffirmons-le dès ici, tant l'actualité nous y confronte : notre appui à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine demeure indéfectible. Nous avons déployé des efforts inlassables pour défendre et manifester concrètement une solidarité européenne forte vis-à-vis de Kyiv, de la livraison d'armes aux Ukrainiens à l'ouverture de nouvelles perspectives européennes pour ce pays, tout en imposant de sévères sanctions à l'encontre du régime de Vladimir Poutine. Le constat est simple : si la résistance ukrainienne ne gagne pas cette guerre, c'est l'Europe entière qui ne connaîtra plus la paix.

Ne nous y trompons pas, l'objectif du régime russe est toujours le même, en Ukraine, mais aussi en Géorgie, en Syrie, en Tchétchénie et également au sein même de l'Union européenne lorsqu'il s'attaque à nos hôpitaux, à nos institutions, lorsqu'il finance et soutient les partis d'extrême droite : alimenter nos divisions, affaiblir nos démocraties, déconstruire l'Europe.

Ces changements tumultueux ont éclipsé les premiers pas de cette législature : l'entrée en scène de la Commission européenne sous la houlette d'Ursula von der Leyen et la mise en place effective du départ du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Pour nous, la désignation de Mme von der Leyen allait à l'encontre du principe du Spitzenkandidat et subordonnait le Parlement européen aux injonctions du Conseil et aux tractations politiques d'arrière-salle. Alors que la question de son renouvellement à ce poste se pose du côté des États membres, nous considérons que ce ne doit pas être une question de personne, mais de méthode. Le principe du Spitzenkandidat est démocratique et devra être respecté en 2024. De ces débuts nous n'oublions pas l'erreur d'Emmanuel Macron en proposant Sylvie Goulard pour le poste de commissaire européenne française. Pour la première fois dans l'histoire de l'Union européenne, le candidat de la France à ce poste a été rejeté du fait de sa mise en examen.

L'intégrité et l'éthique ont aussi été mises à rude épreuve à la fin de l'année 2022 avec le scandale du Qatar et Maroc Gate. Ce séisme a

secoué le Parlement. L'onde de choc passée, notre indignation reste vive, tout comme notre détermination à avancer sur le front de la transparence et de l'intégrité dans la vie publique européenne, un projet si souvent entravé par la droite européenne.

L'autre événement majeur du début de législature fut le Brexit. Au début de l'année 2020, le Parlement européen a donné son feu vert à l'accord négocié afin de concrétiser le Brexit, plus de quatre ans après le référendum britannique. Si ce départ est une perte pour l'Union, nous avons abordé les négociations sur la relation future avec responsabilité. Nous avons veillé à préserver la paix en Irlande du Nord, à défendre les droits des citoyens européens installés au Royaume-Uni et, enfin, à prévenir tout risque de dumping environnemental, fiscal, social et réglementaire à nos portes. Sur ce sujet, force est de constater qu'en observant les conséquences du Brexit, les partisans d'un «Frexit» se sont faits plus silencieux ces dernières années.

Enfin, les deux autres grands sujets de cette législature ont été la lutte contre le dérèglement climatique et la mise en œuvre du Green Deal pour y répondre, et la construction d'une Europe sociale. Sur le premier point, le paquet de réformes «Fit for 55» - dont l'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique en vue d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 - a fait l'objet

de batailles homériques entre la gauche et la droite. Concernant l'Europe sociale, les propositions en matière de salaire minimum ou de défense des travailleurs des plateformes faites par le commissaire européen socialiste Nicolas Schmit ont permis d'avancer. Enfin, même si c'est encore bien trop peu.

Si nous devons résumer en quelques mots l'action de l'Union européenne, nous dirions que des avancées notables ont été engrangées mais nous devons aller bien plus loin.

Alors que la fin de cette législature approche, si nous devons résumer en quelques mots l'action de l'Union européenne face aux menaces existentielles qui font l'actualité quotidienne, nous dirions que des avancées notables ont été engrangées mais nous devons aller bien plus loin. Bien plus loin en matière de sécurité et de défense, de lutte contre les ingérences étrangères, d'Europe de la santé, de levée des brevets sur les vaccins, de biodiversité, de Green Deal, de sécurité alimentaire, de budget européen, d'Europe sociale, de politique de migration et d'asile partagée, de défense de l'État de droit, de défense des droits humains.

C'est sur ces progrès et ces opportunités manquées, sur nos luttes menées sans répit, que ce bilan se penche. Nous vous en souhaitons une bonne lecture, dans laquelle puiser des réflexions et de la force pour les actions futures !

1. Notre action pour une Europe puissante et souveraine, fer de lance de la démocratie et des droits humains à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières

SOUTENIR L'UKRAINE ET CONSTRUIRE UNE EUROPE PUISSANTE ET SOUVERAINE, DOTÉE D'UNE DÉFENSE CRÉDIBLE

La guerre d'agression lancée par Vladimir Poutine contre l'Ukraine nous a confronté violemment à la manifestation la plus brute et tangible de la menace Russe pour la sécurité de notre continent et a révélé la fragilité du projet de paix en Europe. Notre vulnérabilité est le fait d'une succession de choix politiques catastrophiques. Si nos dirigeants avaient fait preuve de plus de clairvoyance sur la nature du régime russe et de fermeté par le passé, notamment au moment de l'annexion de la Crimée, ou encore en Géorgie, en Syrie ou en Tchétchénie, nous aurions peut-être été à même d'éviter cette guerre. Aussi, nous avons sans relâche dénoncé ce manque de courage et ces erreurs stratégiques, ainsi que les ambiguïtés coupables de plusieurs chefs d'État et de gouvernement.

Face à ce retour de la guerre en Europe, nous nous sommes mobilisés pour exiger une réponse européenne forte. Immédiatement, nous avons soutenu l'accueil des réfugiés Ukrainiens et appelé à la mise en œuvre de la directive de protection temporaire. Nous avons prôné la mise en place de sanctions très lourdes et opérantes, un embargo sur le gaz, le pétrole et le charbon afin de ne plus financer la machine de guerre russe. Nous avons soutenu dès le début la fourniture à l'Ukraine d'armements lourds comme des chars et des avions de combat et dénoncé l'approche graduelle adoptée par les États membres. Les intérêts et égoïsmes nationaux ont malheureusement persisté et diminué la réaction de l'Union.

Les Ukrainiens défendent la démocratie et la paix non seulement pour eux, mais pour l'ensemble des Européens. C'est aujourd'hui à Kiev que bat le cœur de l'Union européenne, c'est pourquoi nous sommes favorables à son

adhésion. Il est impératif de nous projeter sur l'étape d'après : la reconstruction de l'Ukraine. Nous œuvrons à la confiscation des actifs russes, qui pour l'heure ne sont que gelés ; tout comme nous préconisons la création urgente d'un cadastre de tous les biens financiers et non financiers détenus dans les paradis fiscaux par les oligarques russes.

Nous menons ce combat en ayant pleinement conscience que les répercussions de cette guerre sont planétaires et lourdes pour les ménages et populations les plus modestes : notre priorité a été d'organiser notre solidarité envers tous les pays qui subissent les conséquences de cette guerre, notamment en matière d'approvisionnement alimentaire et énergétique, l'Afrique étant en première ligne.





S'affirmer sur l'échiquier international est le seul moyen de défendre nos principes fondamentaux et nos intérêts stratégiques et politiques. Nous devons être capables de le faire de manière autonome, libres de toute forme de vassalité. Il est grand temps de sortir de l'impuissance ou de l'inefficacité et de développer la puissance géopolitique européenne. Compter sur d'autres pour assurer notre propre sécurité ce n'est pas être réellement libre.

Pour la première fois de son histoire, l'Union s'est dotée d'une « boussole stratégique » commune qui trace la feuille de route pour se prémunir ensemble de menaces identifiées en commun : capacité européenne de déploiement rapide, structures de commandement communes, développement de nos capacités de cyberdéfense etc. Nous avons soutenu ces avancées et toutes les initiatives visant à renforcer l'industrie de défense européenne, que ce soit par des acquisitions conjointes ou des investissements rehaussés et coordonnés. La lutte contre les ingérences étrangères a été au centre de nos actions. Nous ne pouvons pas

nous permettre d'être naïfs : nos démocraties sont continuellement visées par des attaques extérieures – émanant principalement de la Russie et de la Chine - avec l'ambition délibérée de nous affaiblir et de déstabiliser nos institutions. Dans ce contexte de guerre hybride, la sécurité des Européens et la souveraineté de l'Union sont constamment mises en danger. C'est pour mettre un terme à une forme d'inertie que nous avons lancé, dès le premier jour de notre mandat - bien avant donc la guerre en Ukraine - la création d'une commission spéciale sur les ingérences étrangères dans nos démocraties.

La défense de notre souveraineté est une question de survie : souveraineté énergétique, en accélérant notre transition vers des énergies propres pour ne plus dépendre des combustibles fossiles et mettre fin au chantage récurrent sur l'approvisionnement ; souveraineté alimentaire également, en réduisant les brèches causées par trois décennies de dérégulation de la Politique Agricole Commune.

POUR ÊTRE CRÉDIBLE HORS DE SES FRONTIÈRES, L'UNION EUROPÉENNE DOIT ÊTRE UN MODÈLE EN MATIÈRE DE DÉMOCRATIE...

C'est dans la dernière ligne droite de la législature que le scandale du Qatar et du Maroc Gate a fait irruption. La délégation de la gauche sociale et écologique a immédiatement appelé à réagir à la mesure de la gravité des faits.

À la suite de ce scandale, nous avons mis en œuvre de nouveaux outils contre les tentatives d'ingérence et de corruption qui menacent l'indépendance et l'intégrité du Parlement européen. Nous avons notamment cherché à renforcer le registre de transparence, à mieux protéger les lanceurs d'alerte au sein des institutions européennes, et à créer enfin une autorité éthique indépendante et commune à toutes les institutions. Il reste encore tout à faire pour se hisser à la hauteur de nos principes de gouvernance !



DE DROITS HUMAINS...

C'est l'enjeu de nos luttes pour l'état de droit au sein de l'Union, pour la liberté de la presse, pour les droits fondamentaux. C'est le sens de notre engagement pour défendre les droits des personnes LGBTIQ+ ou le droit à l'avortement. C'est l'essence de notre combat contre les violences faites aux femmes, contre toutes les discriminations. C'est le cœur de nos campagnes en faveur du droit d'asile, de l'accueil des réfugiés, du droit et devoir de sauver pour les ONG en mer Méditerranée. C'est notre motivation pour protéger la vie privée dans le monde numérique.

Le cas le plus édifiant de cette bataille pour l'état de droit concerne le gouvernement de Viktor Orbán en Hongrie, qui porte atteinte systématiquement aux principes de l'Union européenne. Depuis que le Parlement européen a déclenché la procédure dite de l'article 7, nous avons fini par obtenir la suspension du versement de certains fonds européens jusqu'à ce que le pays se conforme aux règles de l'Union européenne, auxquelles il a lui-même souscrit en devenant membre. Cette conditionnalité à l'état de droit est fondamentale.

Toujours dans cette perspective des droits humains, nous nous sommes opposés aux expulsions illégales effectuées à nos frontières extérieures par des États membres. Les violences à l'encontre des migrants aux frontières croates, grecques et roumaines sont inacceptables, raison pour laquelle nous avons mené une enquête pour sanctionner les responsables. Inlassablement, nous avons exercé une pression pour que FRONTEX respecte enfin les valeurs fondamentales de l'Union, et avons agi pour que la législation liée aux migrations soit la plus juste possible, du maintien de l'esprit du code Schengen aux négociations pour le Pacte Asile et Migrations.

Enfin, nous avons également agi contre la cybersurveillance par des logiciels espions

comme Pegasus. Une commission d'enquête a notamment été instaurée pour lutter contre ce phénomène, que soient visés des militants des droits humains, des journalistes ou des personnalités politiques en Europe ou ailleurs.

ET PLACER NOS PRINCIPES

COMME NOS INTÉRÊTS

À LONG TERME AU-DESSUS

DU COMMERCE

Face à la vision ultralibérale prônant un libre-échange inconditionnel, nous avons défendu une politique commerciale qui contribue à la défense des intérêts stratégiques de l'Union et au développement durable.

Ce mandat a marqué la fin de la politique du « changement par le commerce ». L'Union n'a pas eu d'autre choix que d'ouvrir les yeux. L'adhésion de la Chine à l'OMC ne l'a pas fait entrer dans un concert des nations soucieux de la défense du multilatéralisme. Au contraire, la Chine s'est fermée à mesure que nous lui ouvrons nos portes. Sous notre impulsion, l'accord d'investissement conclu avec le régime de Pékin a ainsi été gelé.

Le commerce n'apporte pas seul la paix. Il n'apporte pas non plus le respect des droits de l'homme ou de l'environnement. C'est pourquoi nous nous sommes battus pour et avons obtenu que les accords commerciaux comprennent dorénavant des clauses relatives au respect des droits sociaux et environnementaux, clauses dont le respect doit être assuré au même titre que celui des obligations commerciales.

Le commerce n'est pas une fin en soi et, déréglé, il contribue à la destruction de l'environnement et des droits sociaux. Depuis des décennies, nous nourrissons notre croissance à l'aide de produits issus de la déforestation ou du travail forcé. Nous délocalisons notre pollution

comme nos emplois. C'est ce à quoi nous mettons fin avec plusieurs règlements adoptés sur l'ajustement carbone aux frontières, l'interdiction des produits issus de la déforestation et, bientôt, ceux issus du travail forcé. La Commission doit maintenant développer ces instruments et les compléter. En particulier, elle doit mettre en place des mesures miroirs pour interdire l'importation de produits qui ne respectent pas les normes et standards de production européens comme c'est le cas depuis peu s'agissant de la prohibition de l'usage d'antibiotiques utilisés comme activateur de croissance ou de la suppression des tolérances à l'importation pour les résidus de pesticides interdits pour des raisons d'atteinte à la santé humaine.

Le commerce peut être un jeu à somme nulle voire à somme négative s'il alimente des stratégies de dumping social ou environnemental, et il peut être utilisé comme une arme stratégique. L'Union l'a enfin compris et se prémunit des comportements déloyaux ou agressifs. Les États-Unis bloquent le système juridictionnel de l'OMC ? Nous pourrions désormais agir sans attendre un arrêt définitif. Les Chinois refusent de traiter équitablement nos entreprises ? Nous pouvons exclure les leurs de nos marchés publics. Nos infrastructures stratégiques sont visées par des investissements étrangers, potentiellement hostiles ? Nos entreprises sont rachetées par des investisseurs étrangers dopés aux subventions étatiques ? Nous pouvons agir. La Lituanie fait l'objet d'un embargo pour s'être rapprochée de Taiwan ? Nous pouvons adopter des sanctions.

Répondre à ces instrumentalisation agressives du commerce impose de réduire nos dépendances et de conditionner l'accès au marché européen, le plus attractif au monde, à l'élévation des standards sociaux et environnementaux. C'est ce que nous mettons en place avec un règlement sur les matières premières critiques, les semi-conducteurs, ou encore en renforçant les obligations relatives au recyclage des batteries.

Portée par notre groupe et notre délégation, la directive sur le devoir de vigilance des entreprises contraindra les multinationales à respecter les droits humains, sociaux et environnementaux dans l'ensemble de leurs chaînes de valeurs mondiales. Elle mettra fin à l'impunité dont bénéficient les multinationales lorsqu'elles violent les droits humains et l'environnement dans leur chaîne de production et s'appliquera à toutes les chaînes de valeur mondiales, y compris dans le secteur financier. Le non-respect de ces obligations entraînera de lourdes sanctions et les victimes de ces violations pourront réclamer justice.

Nous avons enfin remporté une importante victoire contre le Traité sur la charte de l'énergie. Cet accord de commerce climaticide fonctionnait comme une assurance vie pour les énergies fossiles. Il permettait notamment aux investisseurs d'attaquer un État, s'ils estimaient qu'une mesure - en faveur de la transition écologique notamment - risquait de leur fait perdre de l'argent. Une aberration que nous avons dénoncée lors d'une mobilisation politique et citoyenne qui a porté ses fruits.



RAPHAËL GLUCKSMANN

Les esclaves Ouïghours, les multinationales et la globalisation



Dès le début de mon mandat, après avoir reçu une délégation de personnes Ouïghoures au Parlement européen, j'ai lancé une grande mobilisation civique contre la déportation et la réduction en esclavage du peuple Ouïghour.

Constatant que de grandes multinationales occidentales bénéficiaient du travail forcé des Ouïghours sur leur chaîne de production, j'ai œuvré à donner à cette mobilisation un débouché législatif concret : la législation européenne sur le devoir de vigilance des entreprises et l'instrument commercial du bannissement des produits de l'esclavage. Ces deux textes - en

cours d'adoption - visent à remettre de la responsabilité dans la pyramide d'irresponsabilité qu'est la globalisation. Ils transforment l'Union européenne en une puissance normative globale et utilisent la force, l'attractivité du marché européen pour protéger les droits humains, sociaux et environnementaux à travers le monde.

L'engagement sans faille de centaines de milliers de jeunes citoyens français et européens nous a permis de vaincre l'opposition farouche des lobbies et les réticences des conservateurs. Il nous a aussi permis, événement rare au Parlement européen, de faire échouer l'accord d'investissement signé entre le régime chinois et l'Union européenne.

En partant du destin d'esclaves à des milliers de kilomètres de chez nous, nous avons lancé un mouvement profond de réorientation des politiques commerciales européennes, redéfinissant le commerce comme un moyen et non une fin, un outil au service des droits, de la transition écologique et des intérêts à long terme des citoyens européens.

SYLVIE GUILLAUME

5 ans de combats



Investie au sein de la Commission Libertés, Justice et Affaires intérieures, j'ai participé activement aux négociations sur le pacte asile et migration en tant que shadow rapporteur sur le règlement Procédure d'asile et la directive Retour des personnes en situation irrégulière. J'ai également défendu la libre circulation des citoyens européens en tant que rapporteure sur le Code frontières Schengen. Mon éthique est restée de défendre des politiques migratoire et d'asile équilibrées, qui puissent conjuguer régulation et effectivité des droits, au cours d'un mandat où les divergences entre les États membres d'une part et d'autre part l'extrême droite n'ont cessé de progresser. Je me suis mobilisée en outre pour la préservation de l'État de droit et des droits fondamentaux, sans jamais laisser de côté la défense de l'égalité femmes-hommes.

Membre de la Commission Culture, Éducation et Jeunesse, je me suis notamment investie pour proposer des mesures de protection des journalistes en Europe et dans le monde et notamment pour faire adopter une position forte du Parlement européen concernant les procédures baillons, initiées pour les réduire au silence. J'ai enfin participé à réguler les médias pour renforcer leur indépendance et leur donner du pouvoir face aux plateformes.

J'ai eu la chance de faire partie de la Commission des Pétitions, qui se penche sur les pétitions de chaque citoyen européen remportant assez de soutiens, afin de trouver des mesures de suivi. Au travers du rapport sur les activités de la médiatrice européenne 2018, j'ai également contribué au renforcement du statut de la médiatrice, lien entre les citoyens et les institutions et gardienne de la bonne administration de ces dernières.

Enfin, en tant que membre de la Commission PEGA, lancée après les révélations sur l'existence du logiciel espion Pegasus, j'ai auditionné des experts, juges, journalistes, victimes, illégalement espionnés. En Grèce j'ai enquêté sur l'utilisation abusive du logiciel espion Predator. Après 14 mois de travaux intenses, nous avons adopté un ensemble de recommandations pour protéger les citoyens européens et veiller à ce que ces technologies ne soient utilisées qu'en dernier recours dans les cas de criminalité les plus graves.



2. Notre action pour une Europe mieux préparée et plus efficace face aux crises sanitaires, climatiques, environnementales et alimentaires

LA CRISE SANITAIRE

L'épreuve sanitaire sans précédent que nous avons dû affronter en début de mandat a généré des secousses sociales et économiques majeures. Elle a aussi révélé un criant déficit de coordination sanitaire au sein de l'Union européenne. Nous avons réussi à remettre la coordination et la solidarité au cœur de l'action de l'Union. Les États membres qui en étaient capables ont ainsi accueilli des patients d'autres États plus durement touchés. Des respirateurs et des masques ont finalement circulé. Et surtout, ce fut une victoire, c'est collectivement que les commandes de vaccins ont été gérées. Jouer individuellement sur ce sujet aurait en effet pu être désastreux.

Pour tirer les leçons de cette crise, nous avons également brisé un tabou : la relocalisation de la production de médicaments et d'équipements médicaux. Même les libéraux se font désormais plus discrets et n'osent plus affirmer que le marché et les délocalisations seraient la solution la plus efficace. À cause de politiques libre-échangistes dogmatiques, 80% des principes actifs des médicaments vendus en Europe et 40% des médicaments finis proviennent de Chine et d'Inde. Cette crise sanitaire aura donc obligé la droite à admettre que l'absence de souveraineté en matière de médicaments est une menace sérieuse pour notre santé. Par ailleurs, cette pandémie a souligné le besoin urgent d'un véritable programme européen en matière de santé. Ainsi, nous avons créé « EU4Health ».

En parallèle, une autre lutte majeure a été menée au sein du Parlement européen dans le domaine de la santé : la bataille pour les brevets des vaccins. Dès octobre 2020, nous avons milité en faveur de la levée des droits de propriété intellectuelle pour les vaccins contre le COVID-19 et les produits qui y sont associés. Notre motivation ? La conscience que, tant que le monde entier n'aurait pas accès au vaccin, personne ne serait à l'abri.

LA CRISE ÉCOLOGIQUE

La santé et l'environnement sont des enjeux étroitement connectés : la déforestation, l'érosion de la biodiversité, la détérioration de la qualité de l'air ou encore les conditions d'élevage sont directement liées à la façon dont les pandémies se propagent.

Cette désintégration de la biodiversité fait partie intégrante de la crise écologique, sanitaire et climatique ; la disparition des oiseaux, des abeilles, des insectes n'est que la partie visible de cette menace. Nous avons plaidé pour l'instauration d'une législation robuste et contraignante en matière de biodiversité, capable de restaurer et de protéger nos écosystèmes mondiaux. Avec un changement de paradigme crucial : toutes les politiques de l'Union - y compris celles touchant le commerce international ou la Politique agricole commune (PAC) - doivent être mobilisées pour atteindre cet objectif. C'est ce que nous avons cherché à défendre notamment dans le cadre du projet "De la ferme à la fourchette", une stratégie indispensable pour respecter, d'ici 2030, le double engagement d'une réduction de 50% de l'utilisation des pesticides et de l'attribution de 25% des terres à l'agriculture biologique.

Pour freiner le dérèglement climatique en cours, nous devons également réduire notre consommation d'énergies fossiles. Au centre de notre action sur cette question : notre opposition résolue à une "taxonomie" qui étiquetterait comme vertes les énergies fossiles, notre refus de financer des infrastructures gazières avec des fonds européens, et notre rejet catégorique de Nord Stream 2.

Les étés tragiques, marqués par des incendies au Portugal, en Grèce, en Turquie, en Sibérie, au Canada, et par des inondations en Belgique, en Allemagne, en Italie ou en Chine, ont également démontré que les tragédies que nous subissons sont le résultat de nos actions et inactions. Les scientifiques nous avertissent, nous

avons une décennie pour limiter les conséquences du dérèglement climatique, sans quoi nous franchirons des points de non-retour qui rendront la planète inhabitable.

Le défi d'agir a été partiellement relevé par la Commission européenne dans la deuxième moitié de notre mandat. Le coup d'envoi a été donné à l'été 2021, lorsque la Commission, sous l'impulsion du Commissaire social-démocrate Frans Timmermans, a présenté son paquet de réformes "Fit for 55", dont l'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% en 2030 par rapport à 1990, et d'atteindre les 45% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique pour 2030, en vue d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

Le contexte de la guerre en Ukraine, et l'envoie des prix de l'énergie qui en découle, ont rendu encore plus pressante l'adoption de ces législations.

Mais nous savons bien que sans mesures d'accompagnement vis-à-vis des ménages les plus modestes, sans justice sociale, sans une puissance publique capable de réguler les secteurs économiques concernés, les conditions ne seront pas réunies pour assurer la transition vers la neutralité carbone.

Cela représente une entreprise d'une envergure sans précédent : revisiter, voire redéfinir, presque tous les aspects de la politique énergétique et climatique européenne simultanément. En pratique, cela a signifié aborder de front 13 textes législatifs en codécision. Marchés carbonés, ajustement carbone aux frontières, directive sur les énergies renouvelables... nous avons agi pour que cet ensemble législatif réponde à la crise climatique, prônant un véritable changement de paradigme. Notre fil conducteur reste l'impératif d'une transition juste pour que les citoyens les plus précaires en particulier soient les mieux accompagnés. Ainsi, nous avons défendu la taxation progressive de l'énergie, le plafonnement du prix du

carbone pour les logements et les transports, le renforcement du Fonds de transition juste et l'instauration d'un nouveau Fonds social pour le climat, mais aussi l'abolition des subventions aux énergies fossiles et la fin des quotas d'émission gratuits, une authentique stratégie de transition avec 100% de nouveaux véhicules particuliers et utilitaires légers zéro émission en y impliquant activement les travailleurs du secteur automobile, et plus largement enfin, une participation accrue des partenaires sociaux et de la société civile aux transitions climatiques et sociales en cours.

Cette transition passe également par la relance du rail en Europe, avec un plan massif de soutien au fret ferroviaire, le renforcement des interconnexions entre les États et le déploiement dans toute l'Europe de plateformes intermodales.

Enfin, la réforme en cours du marché européen de l'électricité a constitué pour nous une autre opportunité de promouvoir un modèle de service public de l'énergie, dans lequel les usagers ne sont pas soumis aux spéculations des traders et aux soubresauts des marchés mondiaux.

POUR UNE POLITIQUE AGRICOLE

COMMUNE AU SERVICE

DE LA BIODIVERSITÉ, DE NOTRE

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

ET DES PAYSANS EUROPÉENS

Le retour de la guerre sur notre continent a mis tout le monde d'accord sur un point : l'agriculture et l'alimentation sont des problématiques essentielles si nous voulons réellement parler d'autonomie stratégique européenne. Assurer l'accès à l'alimentation relève d'une question vitale. Même ceux qui, à chaque négociation du cadre financier pluriannuel européen,

souhaitaient réduire les fonds destinés à la Politique agricole commune en prônant systématiquement une "orientation vers le marché" de l'agriculture, s'interrogent désormais sur les ressources nécessaires pour garantir notre sécurité alimentaire.

Nous avons donc continué de plaider pour davantage de régulation des marchés agricoles. Dès les premiers jours du conflit, nous avons demandé la suspension temporaire de la production d'agrocarburants afin de prioriser l'alimentation. Faute d'avoir été entendus, nous subissons actuellement une vague d'inflation alimentaire inédite depuis plus d'un demi-siècle. Aussi, il est urgent de reconsidérer l'instauration de stocks stratégiques alimentaires, sur le modèle de ce qui existe déjà pour le pétrole ou le gaz. Il nous faut obtenir des mesures pragmatiques pour assurer la sécurité alimentaire et amorcer la troisième ère de la PAC, celle de l'autonomie stratégique alimentaire européenne. Pour cela, l'Union européenne doit revoir sa position à l'OMC afin de débloquent une révision des règles multilatérales aberrantes qui empêchent de constituer des stocks alimentaires. Il s'agit là du seul moyen de briser la spéculation et notre dépendance aux fluctuations imprévisibles des prix sur les marchés internationaux.

Nous nous sommes dressés fermement contre ceux - les lobbyistes de l'agro-industrie et de l'agrochimie en première ligne, appuyés par certains États - qui ont utilisé le conflit en Ukraine pour remettre en question le Pacte vert et la stratégie "De la ferme à la fourchette". Multipliant les vérités alternatives, la droite, l'extrême droite et une partie des libéraux ont cherché à discréditer la perspective d'une réorientation de notre système agroalimentaire vers la durabilité, alors même qu'elle n'est pas encore à l'œuvre, en lui faisant porter la responsabilité de l'inflation alimentaire. Mettre en opposition sécurité alimentaire et protection des ressources naturelles est absurde. Qui pourrait croire que l'on puisse assurer la sécurité alimentaire en restant

passifs face à l'effondrement des populations de pollinisateurs décimés par les pesticides ? La fronde conservatrice contre le règlement sur la restauration de la nature, passé en première lecture à une très courte majorité, se reproduit sur la question des nouveaux OGMs. Toute dérégulation du cadre prudentiel nous priverait du plus élémentaire système de gestion des risques, en contradiction avec le principe de précaution.

En ce qui concerne la révision de la Politique agricole commune qui a été achevée au début de ce mandat, nous avons très tôt fait le constat que la proposition initiale de la Commission constituait d'autant moins une bonne base qu'elle avait été émise avant que le Green Deal ne soit même théorisé, lors du précédent mandat. Notre délégation a été de celles qui ont réclamé que la Commission fasse une nouvelle proposition pour que les outils et les moyens budgétaires alloués correspondent au Pacte Vert.

Avec un budget qui constitue près d'un tiers du budget de l'Union européenne, soit presque 56 milliards d'euros par an, il y avait une opportunité de faire de la PAC une force motrice contre le dérèglement climatique et d'agir de manière radicale en faveur de la préservation de la biodiversité.

Malheureusement, c'est au sein de chaque État membre que le niveau d'ambition et les règles ont été fixés, ce qui n'a pas été pour déplaire à l'extrême droite qui y voit là le début du démantèlement de la principale politique intégrée européenne. La seule bonne nouvelle de cette réforme est à mettre à l'actif des socio-démocrates européens avec l'introduction d'une conditionnalité sociale à la PAC : les agriculteurs qui ne respecteraient pas les droits des travailleurs agricoles seront pénalisés.

ÉRIC ANDRIEU

Remettre en cause la trajectoire néolibérale de la PAC



Je n'ai eu de cesse de dénoncer la dernière réforme de la PAC car la Commission européenne n'a pas su remettre en cause sa trajectoire néolibérale ouverte au début des années 1990. La nouvelle PAC est entrée en œuvre en janvier 2023 et le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle n'est pas à la hauteur pour accompagner la transition agroécologique, pour concourir à l'urgence climatique ou encore pour nous protéger de l'inflation. A force de plaider une « PAC orientée vers le marché », on a détricoté la régulation des marchés pour offrir de nouveaux terrains de jeu aux spéculateurs et on a donné les clés du camion aux multinationales, c'est irresponsable !

Pour autant, j'ai eu l'opportunité d'être rapporteur principal sur l'un des volets de la PAC, le règlement sur l'organisation commune des marchés agricoles [OCM]. Nous y avons obtenu quelques victoires importantes sur la base de nos propres amendements, la proposition initiale de la Commission était en effet très faible.

Nous avons ainsi obtenu le maintien du système des autorisations de plantation de vignes jusqu'en 2045, c'est le socle de la régulation d'un

secteur, le seul, qui a su résister à la vague de dérégulations. Des avancées ont également été obtenues sur l'étiquetage des vins et en faveur de la reconnaissance de la diversité génétique des vignes ce qui permettra de recourir à des variétés beaucoup plus résistantes et donc moins gourmandes en pesticides.

Des dérogations au droit de la concurrence ont également été obtenues pour permettre aux acteurs de la chaîne alimentaire de trouver ensemble des solutions en faveur de la durabilité ou du bien-être animal. Les agriculteurs auront également davantage de possibilités de s'organiser pour peser plus dans les négociations commerciales en maîtrisant collectivement les volumes ou en établissant des recommandations sur le prix des raisins. La réactivité de certaines règles de déclenchement des mesures de crise de la PAC a été améliorée. Enfin, la Commission, via les observatoires de marché qu'elle gère, voit ses prérogatives accrues, notamment pour assurer un meilleur suivi des prix et des stocks alimentaires.

J'aurais aimé aller plus loin bien-sûr et on n'est loin d'avoir la coupe aux lèvres tant il reste à faire. Nous avons été à deux doigts de faire passer un amendement pour supprimer les tolérances à l'importation sur les résidus de pesticides interdits en Europe, faute d'une initiative significative du côté du Conseil. Pour autant, il est évident que le Brexit a changé la donne, la majorité qualifiée sur la PAC est maintenant pro-régulation, sur un axe Sud-Est. Pour la prochaine PAC, la Commission devra faire des propositions en ce sens, j'estime que c'est indispensable si l'on veut véritablement donner corps à la souveraineté alimentaire européenne.

CHRISTOPHE CLERGEAU

Pour l'agro-écologie et le biocontrôle



J'ai la chance d'avoir pris le relais d'Éric Andrieu pour la dernière année du mandat et je m'attache à poursuivre les combats qui ont été les siens tout au long de ses 11 années au Parlement européen pour changer le modèle agricole, répondre aux enjeux de santé publique liés à l'alimentation et défendre l'agriculture familiale et paysanne.

Comme Éric précédemment, je suis le seul député de l'ensemble du groupe S&D à siéger à la fois en Commission de l'Agriculture et en Commission de l'Environnement et, à ce titre je suis aux premières loges pour observer la stratégie de montée des radicalités dans les débats. Les conservateurs, l'extrême droite et une partie des libéraux sont partis dans une véritable croisade contre l'objectif phare du Green Deal en matière agricole : réduire de moitié l'utilisation de pesticides d'ici à 2030. Alors que les atteintes à la santé humaine et à la biodiversité sont plus que jamais avérées, ils voudraient nous faire croire qu'il s'agirait d'un « retour au Moyen-Âge ».

Au contraire, l'émergence de l'agro-écologie et du biocontrôle montre que l'innovation est du côté des paysans qui se passent de plus en plus de pesticides. Il est impératif de dépasser les blocages stériles qui empêchent de construire un chemin d'avenir aux agriculteurs afin de diminuer l'impact des activités agricoles sur l'environnement tout en garantissant notre sécurité alimentaire par davantage d'intervention des pouvoirs publics sur les marchés.

La révision de la directive sur l'usage durable des pesticides doit permettre de disposer enfin d'un système de suivi performant de l'utilisation des pesticides afin de pouvoir réaliser les études épidémiologiques qui manquent encore, laissant sans réponse notamment les familles concernées par des clusters de cancers pédiatriques. Le bras de fer sur la réautorisation du glyphosate a également montré que les recherches scientifiques indépendantes n'étaient pas suffisamment considérées par les agences sanitaires comme par les décideurs, ce n'est pas acceptable, la science doit éclairer les choix publics.

En tant que chef de file des Socialistes européens sur le règlement sur les nouveaux OGMs dont la révision a été lancée en toute fin de mandat, j'ai la lourde responsabilité d'insuffler de la rationalité scientifique dans cette négociation qui ne peut en aucun cas passer par pertes et profits trois décennies de construction de l'évaluation et de la gestion des risques sanitaires et environnementaux au niveau européen.

3. Notre action pour remettre l'économie au service des citoyens européens

DES MOYENS POUR PROTÉGER LES CITOYENS

Avant l'apparition du virus, nous étions, face à la droite européenne et aux libéraux, un petit groupe à prôner la mise en place d'un budget renforcé pour l'Union européenne, couplé à un véritable budget pour la zone Euro. Nous avons appelé à une refonte complète des règles de gouvernance économique, en commençant par celle des 3% de déficit et des 60% d'endettement par rapport au PIB, qui n'a plus ni réalité ni légitimité.

La crise de la pandémie a agi comme un révélateur et le Pacte de stabilité et de croissance a été rangé - temporairement - au placard. Il a fallu une crise sanitaire puis une guerre pour redécouvrir cette évidence : les États ont besoin de leur budget pour protéger leurs citoyens. Cependant, cette suspension n'est que provisoire. Les tenants de l'austérité attendent de pouvoir réactiver ces règles dès 2024.

De la même façon, si avant l'arrivée du Coronavirus, les défenseurs d'un budget au rabais avaient le vent en poupe, la crise a fait tomber plusieurs tabous. Pour la première fois, nous avons assisté à la mise en place d'une dette commune. L'idée d'une mutualisation, en débat depuis longtemps, restait pour beaucoup inenvisageable. Elle s'est finalement imposée. C'est une avancée réelle, qu'il faut pourtant regarder avec prudence. Il ne s'agit pas pour l'Union européenne de reprendre les dettes passées, mais de souscrire à un emprunt pour financer des dépenses de crise, d'ailleurs temporaires et strictement encadrées. Cette opération n'est, pour l'instant, qu'un « pied dans la porte ». Notre but est d'aller plus loin et de faire de cette avancée un outil d'intégration. Si les 338 milliards de subventions du plan pour la "Facilité pour la reprise et la résilience" sont une première, rappelons que le Parlement européen avait initialement appelé à un plan d'un montant de 2 000 milliards d'euros. Et le revers de cette avancée

a été une diminution du budget européen, où le "club des radins" a obtenu des rabais supplémentaires, et où de nombreux programmes ont subi des coupes budgétaires. Le volume global des financements européens reste à nos yeux bien en deçà de ce qui serait nécessaire.

PROTÉGER LES CITOYENS, C'EST ÉGALEMENT DÉFINIR DES RÈGLES PROTECTRICES POUR CONSTRUIRE UNE EUROPE SOCIALE

Pour une meilleure protection des Européens, nous avons besoin de moyens budgétaires, mais aussi de règles strictes, qu'il s'agisse de la sécurité au travail, de l'égalité entre les femmes et les hommes ou encore d'un salaire minimum européen. Ce dernier point, d'importance vitale, a connu une avancée significative pendant ce mandat. Nicolas Schmit, le commissaire social-démocrate responsable des questions sociales, a présenté ses propositions sur ce sujet, et nous avons adopté la directive sur des "salaires minimaux adéquats". Celle-ci va améliorer la protection du salaire minimum pour les travailleurs, garantir un niveau de vie considéré comme décent et renforcer le pouvoir des travailleurs et des syndicats lors des négociations collectives.

Défendre la convergence sociale comme nous le faisons, c'est aussi lutter contre le dumping et la concurrence déloyale, et par conséquent empêcher l'augmentation du nombre de travailleurs pauvres. C'est précisément pour cette raison que nous avons défendu une directive basée sur la présomption de salariat pour les travailleurs des plateformes, ce qui signifie le retour à un véritable contrat de travail et aux droits qui y sont associés. Nous voulons ainsi entraver le processus d'ubérisation, synonyme d'exploitation des travailleurs. Il est intéressant

de noter que le gouvernement français a pris une position contraire lors des négociations au Conseil, faisant tout son possible pour bloquer cette directive, ou du moins pour l'édulcorer. Cela n'est pas sans lien avec les révélations des Uber files.

En matière sociale, la pandémie de Coronavirus a également permis la mise en place de propositions que nous défendons depuis plusieurs années, notamment un mécanisme de réassurance chômage. Le système SURE (Support to mitigate Unemployment Risks in an Emergency) a ainsi été créé, cofinçant la mise en place dans de nombreux États du chômage partiel, en particulier pendant les confinements.

De nombreux autres projets sont désormais à l'ordre du jour pour doter l'Union européenne d'un véritable socle de droits sociaux : la formation et les compétences, la protection sociale, les inégalités salariales, les discriminations, les services publics de qualité et suffisamment financés, l'accès à un logement social abordable, un filet de sécurité sociale garantissant l'accès à des services de santé essentiels sans condition de revenus ; et enfin, une nouvelle stratégie pour la santé et la sécurité au travail.

IL N'Y AURA PAS D'EUROPE SOCIALE SANS JUSTICE FISCALE

C'est un principe fondamental : les multinationales doivent s'acquitter de leurs impôts là où elles réalisent leurs profits. C'est une condition sine qua non pour assurer une redistribution équitable et le financement des services publics, pour favoriser le travail et l'entrepreneuriat plutôt que le capital et la rente et pour soutenir la transition vers une économie plus écologique. La situation actuelle, caractérisée par une concurrence fiscale entre les États et l'évasion fiscale des grandes entreprises, mine

la cohérence du projet européen. L'évasion fiscale prive l'Europe, et ses États membres, de 1 000 milliards d'euros chaque année. Plus que jamais, il est nécessaire que chacun paie ce qu'il doit. Pour que les scandales fiscaux de ces dernières années (FinCen Files, Luanda Leaks, Cum Ex, Panama Papers, Lux Leaks et Paradise Papers) ne soient plus qu'un lointain souvenir, nous avons milité pour une mesure concrète : imposer une transparence comptable publique pays par pays aux multinationales. Ces dernières devront ainsi publier toutes les activités de leurs filiales, dans chaque État, y compris dans les paradis fiscaux. Un fait particulièrement frappant a marqué les négociations : la position française avait été dictée par le Medef. Son but : réduire les ambitions du règlement européen en cours de discussion. Le double jeu d'Emmanuel Macron a ainsi été mis en évidence : des paroles fortes contre l'évasion et la fraude fiscales, mais dans les coulisses, un travail de sape pour empêcher l'adoption d'un texte efficace.

Pour intensifier nos efforts, nous portons d'autres propositions, telles que la mise en place d'un superviseur européen et d'un mécanisme de coordination et de soutien pour les unités d'information financière, la création de registres interconnectés, l'extension du périmètre de contrôle pour inclure de nouveaux acteurs tels que les crypto-actifs, la mise en place d'une liste noire des juridictions non coopératives et des pays tiers à haut risque.

Notons une victoire particulièrement importante, la mise en œuvre de la directive sur la taxation minimale des multinationales. Cet accord, d'une portée historique, vient mettre fin à des décennies de course au moins disant fiscal de la part des États au bénéfice exclusif des multinationales. Alors que les petites et moyennes entreprises sont taxées en moyenne autour de 20% en Europe, les multinationales - du numériques notamment - mettent en œuvre des montages complexes leur permettant de réduire leur imposition. Une situation qui ne pouvait plus durer. Grâce à cet accord,

transposé en directive européenne, les multinationales seront désormais tenues de payer un taux minimum d'imposition de 15%, quel que soit le pays où elles opèrent.

Autre combat central : la lutte contre la fraude à la TVA et notamment la fraude dite « carousel », des stratagèmes bien souvent utilisés par des organisations du crime organisé qui permettent de voler près de 25 milliards d'euros chaque année aux États. Des pratiques qui peuvent être enrayerées grâce à un accès immédiat aux données sur les transactions transfrontalières et grâce à la facturation électronique. Nous nous sommes aussi battus pour la juste taxation des plateformes du numérique tel Airbnb qui devront désormais collecter la TVA, comme tous les acteurs classiques de l'hôtellerie.

Mais notre combat ne s'arrête là. Sur le modèle de ce qui a été fait pour les multinationales, notre ambition désormais est de mettre en œuvre un accord international sur la taxation du patrimoine des ultra-riches. Rappelons que depuis 2020, les 1 % les plus riches ont capté près des deux tiers de la richesse produite dans le monde et qu'aujourd'hui, en France, les ultra-riches contribuent proportionnellement moins à l'impôt que les classes moyennes. En cause ? Un système fiscal qui favorise les ultra-riches et leur permet de payer des impôts absolument ridicules grâce à des montages fiscaux.

C'est donc un problème de justice fiscale, sociale et, in fine, un enjeu démocratique. Chacun doit payer sa juste part et contribuer à hauteur de ses moyens.

C'est d'ailleurs l'objet de l'Initiative citoyenne européenne Tax the Rich que nous avons déposée et qui a été validée par la Commission européenne. A nous désormais de rassembler plus d'un million de signatures. Nous avons, pour ce faire, réuni une grande coalition de chercheurs, syndicats, personnalités politiques et de millionnaires qui demandent à être taxés plus justement.

La question est la même pour les superprofits aberrants engrangés par les entreprises du secteur de l'énergie. Sur ce sujet, nous nous sommes mobilisés pour la définition, l'adoption et la mise en œuvre d'une taxation de ces superprofits à l'échelle européenne, qui devrait rapporter des milliards d'euros au budget des États-membres. Nous avons aussi été les premiers à souligner le caractère particulièrement injuste des causes de l'inflation en dénonçant ce qu'il est désormais convenu d'appeler « greedflation » ou inflation par la cupidité. Nous avons démontré et dénoncé le fait que la hausse actuelle des prix soit causée avant tout par une augmentation des marges de la part de certaines entreprises, notamment dans le secteur de l'alimentation et appelé à l'ouverture d'un débat sur la modération des prix et la hausse nécessaire des salaires.



ÊTRE AU SERVICE DES CITOYENS,

C'EST AUSSI SAUVEGARDER

LA POLITIQUE DE COHÉSION

D'UN DÉMEMBREMENT ANNONCÉ

Nous nous trouvons à un moment charnière où l'avenir de la politique de cohésion se joue, car percutée de plein fouet par la gestion des conséquences de la crise sanitaire et de la guerre.

Certes, l'Union progresse plus rapidement dans les crises. Mais n'oublions pas que ce sont les moyens de la politique de cohésion qui ont tout d'abord permis de faire face à l'urgence, bien avant que la fumée blanche ne sorte au Conseil sur l'emprunt commun : c'est grâce à la réorientation d'une partie de la politique de cohésion que l'Union a pu soutenir directement nos hôpitaux, les entreprises et les travailleurs durant la pandémie.

Plus que toute autre politique communautaire, la politique de cohésion a été celle qui a le plus contribué à la réponse européenne pour faire face aux conséquences de la pandémie et du conflit en Ukraine.

Dans un monde où les chocs deviennent la norme et où les grands enjeux tels que le changement climatique ou la numérisation sont omniprésents, la tendance à réorienter et renationaliser les politiques européennes en fonction des crises que nous traversons fait courir un risque existentiel à la politique de cohésion, pourtant au cœur du projet européen.

L'exemple du déploiement du plan européen de relance post-Covid est venu renforcer cette tendance. Deux tiers des plans nationaux de relance ont été adoptés en six mois, tandis que les négociations concernant l'usage des Fonds structurels ont accusé un retard encore plus important que par le passé. Rien de bien surprenant, le grand emprunt communautaire

contracté pour la relance post-Covid était plus rapide et plus simple à utiliser, et moins contrôlé.

Par ailleurs, si la facilité pour la reprise et la résilience compte la cohésion parmi ses 6 principaux objectifs, le principe de partenariat en est absent et le mode de gouvernance des plans de relance a montré combien les régions avaient été, pour la plupart, ignorées tant durant l'élaboration que maintenant dans le déploiement desdits plans.

Il faut également noter qu'avec la facilité pour la reprise et la résilience, les États membres peuvent concentrer le tir sur les territoires métropolitains : il n'y a aucune obligation de péréquation territoriale. Aussi, un vrai risque existe de creuser les inégalités parfois déjà criantes entre les zones urbaines et les territoires plus ruraux.

Si nous avons pu démontrer que les fonds structurels avaient toute leur place dans la réponse aux crises qui se succèdent à un rythme et une intensité sans précédent depuis bientôt trois ans, il est à craindre que le précédent de la Facilité pour la relance et la résilience ne vienne profondément modifier la cohésion telle que nous la connaissons.

Un autre sujet de préoccupation sont les régions « prises au piège du développement », c'est-à-dire celles qui pour diverses raisons, une démographie en berne, un exode rural, une faible attractivité économique, un niveau d'éducation et d'offre d'éducation plus faible que dans d'autres régions se trouvent entravées dans leur développement. Cette diagonale du mécontentement confirme que le déclin économique régional à long terme est un des principaux moteurs du sentiment de déclassement et de la montée du vote extrême. En conséquence, il est vital que l'Union accorde une attention particulière à ces territoires, tant pour la révision à mi-parcours de la politique de cohésion 2021-2027, que dans les discussions sur le post-2027. Pour répondre à tous ces défis,

nous socialistes et démocrates appelons à la concrétisation du principe de « ne pas nuire à la cohésion », mis en avant par la Commission dans le 8^{ème} rapport sur la cohésion.

DANS LE NUMÉRIQUE,

METTRE FIN AU FAR WEST

Durant ce mandat, nous avons adopté deux législations essentielles dans l'univers numérique : la directive sur les services numériques (DSA) et la directive sur les marchés numériques (DMA). Leur ambition commune est d'offrir une meilleure protection aux utilisateurs, de renforcer la responsabilité des plateformes et de brider le pouvoir des géants technologiques.

Ainsi, les plateformes de réseaux sociaux et les sites de commerce électronique devront mettre en place des mesures de protection pour leurs utilisateurs contre les contenus ou produits illégaux.

Plus la portée d'une entreprise est grande, plus ses obligations et les sanctions seront importantes.

Ces textes représentent également un pas significatif dans la lutte contre la désinformation et la protection des droits fondamentaux. Par exemple, la publicité ciblée sera désormais limitée : elle sera intégralement interdite lorsqu'elle s'appuie sur des données sensibles, comme l'orientation sexuelle, la religion ou l'origine ethnique, ou lorsqu'elle s'adresse à des mineurs ; elle sera régulée en matière politique. Les pratiques opaques et trompeuses seront prohibées et les utilisateurs auront davantage de contrôle sur l'usage de leurs données personnelles. Nous avons également prévu la possibilité d'accéder aux algorithmes et d'en assurer la transparence, parce qu'il est inenvisageable que ces espaces de débat public continuent d'évoluer sous influence uniquement des plateformes.

Ces réglementations visent également les pratiques injustes des grandes entreprises technologiques qui, en monopolisant l'accès au marché numérique à travers les réseaux sociaux, les services de messagerie et les moteurs de recherche - tels que Facebook ou Google - distordent le jeu équitable de la concurrence.

Ces lois touchent aussi de multiples aspects de nos vies en ligne, comme la lutte contre la cyber-violence. Le partage non consenti d'images intimes, communément appelé "revenge porn", sera vigoureusement combattu, avec une obligation d'effacement immédiat. Menacées d'amendes allant jusqu'à 6% de leur chiffre d'affaires mondial, les plateformes en ligne et les moteurs de recherche seront obligés de prendre des mesures, aussi car tous les utilisateurs pourront réclamer réparation pour tout dommage subi en raison d'infractions commises par des fournisseurs de services.

Nous nous sommes également battus pour protéger les consommateurs, et notamment les plus jeunes, face aux risques posés par un secteur totalement dérégulé : les cryptos actifs. Nous avons vu lors de l'hiver des cryptos que tout un secteur pouvait s'effondrer - les crypto-actifs ont ainsi perdu plus de 70% de leur valeur en quelques mois à peine - sans qu'aucune protection ne soit offerte aux utilisateurs. Dans le même temps, les multiples scandales et faillites des géants des cryptos - FTX, Binance, Celsius ou Terra - ont mis en lumière le manque flagrant d'encadrement et montré la nécessité d'agir pour lutter efficacement contre les mauvaises pratiques. Grâce au Règlement sur les Transferts de fonds, nous avons pu mettre en œuvre des règles efficaces pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités illégales telles que le terrorisme ou la pédocriminalité via les cryptoactifs. Autre avancée importante, la directive MiCA qui a enfin doté l'Union européenne d'un certain nombre de règles de base permettant de définir et d'encadrer les plateformes de cryptoactifs. On y trouve ainsi des obligations

en matière de protection des consommateurs, de lutte contre les manipulations de marché et le blanchiment d'argent.

Cependant, un certain nombre de domaines comme la finance décentralisée, les NFT [non fungible tokens] ou les prêts en cryptos échappent encore à cette réglementation. C'est la raison pour laquelle nous continuons de nous battre pour que les cryptos soient enfin considérés et traités pour ce qu'ils sont : des actifs financiers hautement volatils et spéculatifs, qui doivent être réglementés selon le principe de « même activité, mêmes risques, même régulation. »

METTRE LA BANQUE, LA FINANCE ET LA MONNAIE AU SERVICE DE LA TRANSITION

Dès le début de ce mandat, nous nous sommes battus pour que les décisions européennes en matière de réglementation bancaire, monétaire et financière prennent en compte l'urgence écologique pour lutter contre l'instabilité financière et favoriser le financement des secteurs de la transition. Nous avons notamment défendu un verdissement de la politique monétaire de la Banque centrale européenne.

Des demandes entendues puisque la BCE a annoncé sa décision de valoriser les actifs selon des critères environnementaux. Elle a également commencé à réduire ses investissements dans les entreprises polluantes. Elle a également annoncé qu'elle mettra en place des critères environnementaux pour les « collatéraux ».

Nous nous sommes également battus pour que les règles prudentielles dites de Bâle III, élaborées après la crise de 2008 et toujours pas mises en œuvre dans leur intégralité, soient appliquées au plus vite par les banques afin de préserver la stabilité financière dans les moments de crise. Début mars 2023, au moment de la crise bancaire causée par la chute de la Silvergate Bank, la Signature Bank et de la Silicon Valley Bank, nous avons rappelé la nécessité d'avoir des règles claires et efficaces, qui permettent d'endiguer la panique et de restaurer la confiance sur les marchés sans que l'État ait, encore et toujours, à intervenir et à dépenser de l'argent public.

Enfin, nous nous sommes mobilisés pour que les obligations en matière de fonds propres des banques, en clair l'argent qu'elles doivent mettre de côté pour se maintenir en cas de coup dur, soit le reflet du risque pris en matière climatique. En effet, les activités carbonées étant, à terme, condamnées, les banques ne devraient plus y investir car leur valeur va inexorablement s'effondrer, mettant en péril la stabilité du système bancaire et financier. Si certaines banques choisissent tout de même d'investir dans ces secteurs, elles doivent donc le faire sur leurs propres deniers.

Nous portons enfin plusieurs combats centraux comme celui du rapatriement des activités de compensation en euros depuis Londres, un marché qui se chiffre en centaines de milliards d'euros et qui représente un enjeu crucial de souveraineté économique et de stabilité financière.



NORA MEBAREK

La relance par l'industrie et la cohésion



Ce mandat bousculé par les crises - sanitaire, économique, sociale, géopolitique - aura vu la forteresse néolibérale se fissurer. Avec mes collègues de la délégation de la gauche sociale et écologique, nous nous employons sans relâche à élargir ces failles pour mettre à bas l'Europe de la finance et du laisser-faire, et reconstruire sur ses ruines l'Europe du travail et de la solidarité.

Dans les commissions parlementaires de l'industrie et des fonds régionaux, je m'efforce avec mes collègues à faire revenir des usines en Europe, pour que notre continent redevenue maître de son destin. Cette politique industrielle, qui voit l'Europe assumer enfin un rôle stratégique, est un impératif pour notre souveraineté partagée. C'est aussi la condition d'une politique sociale efficace, d'une baisse durable du chômage structurel en Europe, d'une hausse des salaires et de l'amélioration constante des conditions de travail. C'est enfin la clé de voute de notre transition vers la neutralité carbone. À l'hypocrisie des 30 dernières années, qui ont vu les émissions de l'UE baisser à mesure que l'on délocalisait notre production - et donc notre pollution - nous opposons le courage de l'action climatique : reprendre la main sur

la production industrielle en relocalisant en Europe c'est s'assurer que les règles contraignantes que nous adoptons au Parlement européen auront un vrai impact.

L'UE stratégique est aussi pour moi un instrument de justice territoriale - et de pérennité politique. En ciblant les financements européens sur les territoires les plus en retard économiquement, l'UE est à même de réduire les écarts entre régions prospères et régions sinistrées, et ainsi mettre la solidarité européenne au service de la cohérence de notre Union. C'est l'esprit même de la politique de cohésion, toujours attaquée par la droite européenne, et que je défends chaque jour de mon mandat.

Dès le début de mon mandat, j'ai œuvré à ce que la politique de cohésion, qui est l'âme du projet européen, ne soit pas démembrée et renationalisée, sous prétexte de faire face aux conséquences de la pandémie puis de la guerre en Ukraine. Car cette politique ne se limite pas au financement, c'est aussi une méthode qui permet aux autorités locales et à la société civile d'être parties prenantes de l'utilisation des fonds sur le terrain, au plus près des réalités quotidiennes de nos concitoyens.

Convaincue qu'amputer la politique de cohésion, c'est toucher à un pilier du projet européen, je me suis efforcée de préserver l'exigence de convergence inscrite dans les Traités. Et je suis particulièrement fière que nous, socialistes, soyons parvenus à ajouter une corde supplémentaire à l'arsenal de la cohésion, avec la création du fonds de transition juste, grâce auquel les territoires et les travailleurs les plus exposés à la transition vers la neutralité carbone font l'objet d'un soutien ciblé.

AUORE LALUCQ

Pour une garantie de l'emploi !



transition écologique et sociale.

Cette idée, mise en œuvre à plusieurs reprises et dans de nombreux États, mise sur le fait que personne n'est inemployable, qu'un grand nombre de besoins de la société ne sont aujourd'hui pris en charge ni par l'État ni par le marché et que l'on peut donc créer des emplois pour répondre à ces besoins.

C'est sur ces principes que se sont développées, partout en Europe, des initiatives d'emploi garanti comme Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée en France, qui emploie désormais plus de mille personnes sur l'ensemble du territoire, mais aussi d'autres expériences en Belgique, en Allemagne, en Pologne ou encore en Italie. L'objectif était donc de favoriser l'émergence et la concrétisation de ce type de dispositifs en fournissant un cadre et une aide à l'échelle européenne.

Dès le début de ce mandat j'ai donc multiplié les rencontres et les initiatives afin de faire connaître auprès de nos partenaires européens la pertinence et l'intérêt d'un tel projet à l'échelle européenne. Un engagement qui a payé puisque le Commissaire européen a annoncé le déblocage d'un fonds dédié de 23 millions d'euros pour soutenir et diffuser les initiatives locales d'emploi garanti partout en Europe.

L'un des combats que j'ai porté, dès mon arrivée au Parlement européen, a été celui de la garantie européenne de l'emploi. Avec plus de 13 millions de personnes au chômage dans l'UE, dont 2,5 millions de jeunes, le chômage et la pauvreté restent des problèmes de premier plan qu'il est urgent de traiter. Nous ne pouvons donc plus nous satisfaire de politiques de l'offre et de l'incitation qui ont montré leur inefficacité.

C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de porter cette proposition ambitieuse mais réaliste de garantie de l'emploi qui s'appuie sur de nombreuses expériences, actuelles ou passées, et qui postule qu'au lieu de multiplier les cadeaux aux entreprises dans l'espoir qu'elles créent des emplois, il vaut mieux créer directement ces emplois, notamment dans les secteurs de la



BOURGEOIS (AS-09172020)
Conclusion of the Free Trade Agreement between the European Union and the Socialist Republic of Viet Nam (Resolution)

Am No.	Author	Vote
After § 13	6	ID
After § 13	7	ID

BOURGEOIS (AS-09172020)
Conclusion of the Free Trade Agreement between the European Union and the Socialist Republic of Viet Nam (Resolution)

Am No.	Author	Vote
After § 13	6	ID
After § 13	7	ID

Conclusion: L'avenir de l'Union européenne

La pandémie de COVID-19, suivie de la guerre en Ukraine, a mis l'Union européenne à l'épreuve de la solidarité. Face aux égoïsmes nationaux qui entravent l'Union, voire l'empêchent parfois de prendre les décisions appropriées, nous préconisons une refonte en profondeur de la structure institutionnelle de l'Union européenne. Pour faire face aux défis actuels, elle doit assumer pleinement ses compétences et en accepter de nouvelles, pour devenir plus géopolitique, plus sociale, plus écologique, plus juste et plus puissante.

Nous devons revenir à la vocation originale de l'Union : assurer la paix, la démocratie, la prospérité et la liberté par la solidarité.

Il est clair que la refonte du projet européen est essentielle, tant au niveau de l'Union européenne qu'au niveau de la zone Euro, avec une meilleure prise en compte des citoyens. Nous devons revenir à la vocation originale de l'Union : assurer la paix, la démocratie, la prospérité et la liberté par la solidarité. La Conférence sur l'avenir de l'Europe aurait dû être l'occasion de cette refondation. Malheureusement, elle a été détournée par des intérêts partisans, notamment ceux d'Emmanuel Macron. Pire encore, la mise en œuvre de ses conclusions est encore incertaine. Pourtant, les citoyens ont su se montrer à la hauteur de cet enjeu démocratique, par leur participation et les travaux qui en ont découlé. Leur engagement mérite d'être reconnu et pris en compte. De plus, Emmanuel Macron a également gaspillé la présidence française du Conseil de l'Union européenne en l'instrumentalisant à son profit en vue de l'élection présidentielle de 2022.

Cette double faute ne nous a pas découragés. Par notre travail, nos luttes, nous avons cherché à répondre aux questions et aux préoccupations des citoyens européens : pourquoi sommes-nous ensemble ? Comment défendre nos valeurs et nos démocraties face aux menaces géopolitiques actuelles ? Comment faire respecter des normes sociales et environnementales élevées dans une mondialisation

néolibérale qui nivelle par le bas ? Comment protéger la santé ? Comment lutter efficacement contre le terrorisme et l'évasion fiscale, par essence des problèmes transnationaux ? Nous aspirons à faire progresser nos convictions : pour nous, les Vingt-Sept doivent s'unir autour des transitions écologique, énergétique et numérique, des convergences sociales et fiscales, ainsi que des questions industrielles, migratoires, de défense et de sécurité. Au sein de la zone Euro, il nous faut tendre vers une convergence sociale et fiscale plus forte et mettre en place un budget commun, soutenu par des institutions démocratiques de contrôle, pour répondre aux urgences que sont l'emploi et l'investissement.

Pour nous, les Vingt-Sept doivent s'unir autour des transitions écologique, énergétique et numérique, des convergences sociales et fiscales, ainsi que des questions industrielles, migratoires, de défense et de sécurité.

Et pour que ces idées ne restent pas à l'état de rêves, nous avons des propositions. Par exemple, abolir la règle de l'unanimité au Conseil, qu'il s'agisse de fiscalité ou de politique étrangère. Instaurer une politique monétaire européenne équilibrée, qui s'attache à soutenir l'emploi tout autant que la stabilité des prix. Équiper l'Union européenne d'un protocole social qui s'imposerait sur les règles économiques et budgétaires. Mettre en place un mécanisme européen de réaction en matière de santé. Renforcer l'intégration financière et économique grâce à de nouvelles compétences et un budget à hauteur, alimenté par de nouvelles ressources propres. Rétablir des services publics forts et efficaces, y compris dans les secteurs impudemment ouverts à la concurrence comme l'énergie et les transports. Et pour y parvenir, la révision des traités est impérative.

C'est à force de volonté politique que l'Union européenne pourra perdurer et se renouveler, en ayant en tête l'élargissement. Il nous faut donc faire preuve de clarté, d'audace et de courage !





Groupe de l'alliance progressiste des
Socialistes & Démocrates
au Parlement européen